



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF, AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

Lors de l'assemblée régulière du Conseil tenue le 4 mai 2020, les membres du conseil ont adopté le projet de règlement suivant et le règlement serait adopté à la prochaine séance prévue le 1^{er} juin 2020 :

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 2002-02-25
AMENDANT LE RÈGLEMENT 2002-02
RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement sur le site web de la Municipalité ou en contactant le bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture du secrétariat.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Donné à Brébeuf, ce 5 mai 2020

signé Annie Bellefleur

Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière